

Énigme n° 1 (7 septembre 2020)

Notre visite débute dans la rue du Cul-de-Sac. Cette courte rue décrit un arc entre les rues Notre-Dame et du Marché-Champlain. C'est là qu'aboutit le boulevard Champlain. Voilà le lieu de notre 1^{er} rendez-vous. N'oubliez pas la règle du jeu : le guide est virtuel, mais le touriste en vous est bien réel et se rend avec tout son corps sur place...

Nous sommes au dos des maisons de la rue Sous-le-Fort et de la rue du Petit-Champlain. Nous parlerons de ces deux rues dans nos deux prochaines énigmes, car nous les visiterons.



Nous sommes aussi au dos de ce qu'on nomme *la Maison Chevalier*. Ce « bâtiment » est constitué de quatre maisons construites au temps de la Nouvelle-France.

En vous promenant autour de la Maison Chevalier, vous constaterez qu'elle a aujourd'hui son entrée principale sur la rue du Marché Champlain, ou peut-être Notre-Dame. Mais à l'époque de leur construction, ces maisons étaient indépendantes et elles avaient leurs entrées sur la rue du Cul-de-Sac. Ces entrées sont typiques de l'époque. Pouvez-vous les caractériser ?

Cette histoire de portes suscite une question importante sur les concepts de restauration et de conservation du patrimoine, si importants dans le Vieux-Québec. Explorez la question. Cette réflexion vous sera très utile pour la suite de la visite.

Par ailleurs, c'est ici, où vous vous tenez maintenant, que sont arrivés Champlain, Marie de l'Incarnation, Mgr de Laval, les filles du Roy, et probablement Talon, Frontenac et la plupart des immigrants dans les premiers temps de la Nouvelle-France. C'est pourquoi notre visite guidée virtuelle commence ici.

Comme vous pouvez le constater en vous y promenant, la rue du Cul-de-Sac aujourd'hui n'est pas un cul-de-sac.

Pourquoi donc ce toponyme : rue du Cul-de-Sac ? Et pourquoi le « du » ?

Prenez note : vous recevrez la résolution de la présente énigme dans 15 jours, soit le 22 septembre 2020. Elle sera insérée dans la section [Vieux-Québec : solutions](#).

© Jacques Bachand – Tous droits réservés